

Image not found or type unknown



L'ex -compagne réunionnaise de mon frère a-t-elle le droit de par

Par hatal, le 15/03/2010 à 10:37

Bonjour

L'ex -compagne réunionnaise de mon frère a-t-elle le droit de partir vivre à La Réunion avec l'enfant de 11ans qu'elle a eu avec lui ?

Enfant (reconnue par lui dès sa naissance) à laquelle il est très attachée , dont il s'occupe dans le cadre (et au delà) d'une convention établie par le juge des affaires familiales .

Merci de me renseigner et de me dire quel recours il pourrait avoir.

nicole CAILLAT TRUITAZ